

Devenir une région industrielle de pointe

La Bretagne est l'une des régions françaises ayant le mieux maintenu son emprise industrielle, se plaçant au 6^e rang national. Depuis 2000, les emplois industriels bretons ont certes reculé d'un peu plus de 5 %, mais au niveau national, ils ont baissé de 11 % sur la même période. Ils représentent 24 % des investissements des entreprises et 19 % de la richesse bretonne. Notre principal atout est **la qualification de notre main d'œuvre** (la qualification bretonne est supérieure à celle de la France de 5 à 10 points selon les secteurs) et **son fort taux de scolarisation**. Le succès se manifeste dans les diplômes de l'enseignement technique (CAP, BEP, BTS...). La Bretagne dispose aussi **de fortes capacités en matière de R&D** : elle est la 4^e région de France pour les dépôts de brevets.

Les problèmes qui se posent sont cependant typiques d'une économie arrivée à la fin d'un cycle:

- Dépendance vis-à-vis de quatre filières qui représentent à elles seules près de 60 % de l'emploi industriel : l'agroalimentaire (IAA, un tiers de la main d'œuvre totale et plus de 40 % des entreprises), l'automobile, les équipements électriques et électroniques (TIC, fabrication d'appareils électroniques, multimédia, optique et télécom) et la construction navale.
- Surreprésentation de salariés et d'ouvriers travaillant dans des secteurs faiblement rémunérateurs dans les conditions actuelles (agriculture, pêche, agroalimentaire, BTP). Conséquences : une pénibilité du travail préoccupante et un nombre relativement élevé d'accidents du travail.
- Départ des jeunes diplômés les plus qualifiés.
- Déséquilibres territoriaux entre est et ouest, nord et sud, littoral et Bretagne centrale, avec, au centre, une fragilité de nombreux bassins à dominante rurale, axés sur les seules industries agroalimentaires.



- Insuffisance d'investissements extérieurs directs.
- La génération des chefs d'entreprise qui ont fait la Bretagne d'aujourd'hui arrive à l'âge de la retraite.
- Une part non négligeable des entreprises créées disparaît, le manque de repreneurs se fait ressentir dans les secteurs industriel et artisanal, et même lorsqu'il y a des repreneurs potentiels, l'adéquation entre l'offre et la demande est insuffisante.

Bien entendu, c'est aux entreprises qu'il appartient de créer des conditions de conduite du changement anticipatrices. Cependant, la région doit être l'instance qui construit leur milieu de vie et repense les bases mêmes du système productif pour **trouver les principes d'une nouvelle dynamique de croissance, d'un nouveau cycle.**

Elle doit **définir un horizon – c'est notre « second miracle breton » – en donnant une impulsion à la fois plus innovante et plus spécifique à la stratégie régionale de développement économique.** Elle doit pour cela améliorer l'efficacité du dispositif de veille pour détecter les activités de demain, constituer et animer un réseau de correspondants au sein des diverses structures régionales

volontaires, aider à la création d'entreprises dans les secteurs les plus prometteurs et les accompagner. Bref, **la région doit être réellement le pilote de la Bretagne dans une phase de mutation critique**, et non une instance se bornant à coordonner et à promouvoir les intérêts en place. **Elle doit constituer un réel pouvoir face aux banques et aux cartels de l'agroalimentaire et non un acteur de plus.**

La région dispose pour cela de divers organismes qu'elle a créés :

- **l'Agence économique de Bretagne** (ex ARDE, créée en 2006), pour appliquer la stratégie régionale de développement économique, s'appuyant sur deux composantes, **Bretagne innovation** (agence régionale de promotion et de soutien

de l'innovation, en particulier pour les PME innovantes) et **Bretagne international** (agence de prospection d'investisseurs directs étrangers, qui accompagne les entreprises bretonnes dans leurs démarches d'exportation et de partenariat).

- Des pôles d'excellence structurés, dont le 2^e pôle français en matière de télécommunications et les pôles Mer Bretagne, Valorial- L'aliment de demain et compétitivité automobile haut de gamme.

- Le Fonds pour l'innovation en Bretagne, en partenariat avec Oséo-Anvar, et les Contrats pour la performance et le développement de l'emploi durable, avec les réseaux de compétitivité Performance Bretagne et Plato.

- Le Programme régional de création d'entreprises (PRCE)

- Le cercle régional des organismes de financement, piloté par l'Agence économique Bretagne.

Tout ce dispositif, qui a été mis en place au cours de ces dernières années, est extrêmement utile. Toutefois, **il faut l'animer en fonction de notre projet, qui est une révolution dans la production en vue de faire entrer la Bretagne dans le XXI^e siècle, et non aménager le modèle précédent.**

Cela suppose **d'étendre les compétences de l'Agence économique pour en faire un véritable centre de planification indicative régionale et de stratégie industrielle du futur.** L'Agence est dotée actuellement de treize permanents, aux profils et parcours variés, mais aucun ne relevant du domaine industriel, agricole ou agroalimentaire. Ils sont de formation sciences politiques, marketing, sciences humaines, finances ou commerce, mais aucun n'est ingénieur ni technicien. C'est un choix, mais ce n'est pas le nôtre. Notre conviction la plus forte est que la Bretagne de demain ne pourra se résumer à être une terre d'accueil pour les revenus de transfert et de tourisme.

Pour devenir l'économie à technologie avancée qui attirera sur notre territoire les meilleurs, dans tous les domaines, **il faut**

au sein de l'Agence des acteurs de l'économie productive plus que des administrateurs ou des commerciaux, des chercheurs, des ingénieurs et des agriculteurs formés aux techniques nouvelles. C'est ceux-là que nous recruterons en priorité, sans pour autant négliger l'expérience et la compétence des actuels dans leur domaine. **Le tournant doit ainsi être pris, le plus rapidement possible, car le défi des productions et des emplois qualifiés du futur n'est pas pour demain, mais ici et maintenant.**

Les fonctions de veille et d'intelligence économique, de promotion de l'innovation économique et sociale, d'orientation et de suivi des projets d'investissement ainsi que de création et de transmission d'entreprises seront mises au service des orientations du futur définies dans notre projet. Cela ne se fera pas d'un seul coup, mais en identifiant dans tous les secteurs ce qui émerge, et en orientant les pôles d'excellence et les clusters en fonction de ce grand dessein régional.

Celui-ci ne doit pas tomber du ciel, mais être discuté dans un contexte citoyen, électoral et de rassemblement de tous les acteurs du développement : élus régionaux, départementaux et locaux, partis, syndicats, patronat, organismes de développement départementaux et chambres consulaires, chambres d'agriculture.

La Bretagne du futur ne pourra pas être faite par des experts, des administrateurs et leurs instruments statistiques, mais par les partenaires d'une dynamique, inspirés par des éclaireurs dotés des moyens de financement leur permettant de réaliser leur projet (cf. notre argumentaire « *Pour une région inspiratrice* »). L'abandon du désastreux modèle financier, néo-libéral ou dirigé, des quarante dernières années est à ce prix : **une participation citoyenne à la dynamique de l'avenir.** L'alternative est non seulement un effondrement économique, mais une désintégration sociale et une perte de notre vouloir vivre en commun : une barbarie sans repères et sans respect pour l'autre.